

demande d'informatios pour mariage

Par mirage7, le 02/02/2013 à 20:13

salut je suis sans papiers et ma futur femme ,elle a juste la carte d'un an . est possible que la mairie nous celebre le mariage? elle est née ici apres som pere l'a fait renter au maroc lorsque sa mere est morte . est ce qu'elle peut avoir la nationalité française puisque son pere a déjà la nationalité française ainsi que ses demi freres et et demt soeurs mercio de votre reponse